



Fondation
la France s'engage

PRIX INTERNATIONAL

POUVOIR D'AGIR DES FEMMES

5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



C'EST QUOI ?

L'objectif de la Fondation la France s'engage est de promouvoir l'engagement de la société civile dans des initiatives innovantes, solidaires et utiles au plus grand nombre.

Portée par la volonté de développer à l'international des projets innovants et à fort impact social, la Fondation la France s'engage s'est associée au **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**, pour organiser son **Prix international**.

L'édition 2020 du **Prix international** soutient des projets qui contribuent au **développement du pouvoir d'agir des femmes**. La Fondation porte la conviction que le développement et l'autonomisation des femmes est un moteur de développement puissant et durable. Le prix distingue les initiatives favorisant l'autonomisation des femmes dans **une dynamique d'égalité de genres**.

POUR QUI ?

Toutes les structures de l'économie sociale de droit local sont éligibles : associations, coopératives, fondations. Elles doivent être implantées dans l'un des **140 pays bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement** et disposer d'un **budget supérieur ou égal à 25 000 €**. Enfin, la langue du concours est obligatoirement le Français.

Les projets doivent **en priorité porter** sur un ou plusieurs **champs d'actions en faveur des femmes** : renforcement de leur indépendance économique ou sociale, égalités des genres, accès aux produits et services de base, lutte contre les violences faites aux femmes, amélioration de l'accès à l'éducation et au marché du travail, appui à leur capacité de décision et de participation à la vie publique...

LES CRITÈRES ?

5 lauréats seront sélectionnés et recevront chacun une dotation financière de 20 000 €, le label « *La France s'engage international* » et un accompagnement d'une semaine adapté à leurs besoins.

Tout au long du processus de sélection, les projets sont évalués par **des jurés indépendants** sur la base de 4 critères : **impact social, innovation sociale, capacité de changement d'échelle, efficacité démontrée**.

LE CALENDRIER

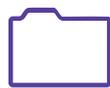
10 décembre 2019



Ouverture
du concours



10 février 2020



Clôture du
questionnaire



du 25 février
au 4 mars 2020



Instruction
en ligne par le jury
Si le projet est sélectionné,
complément de dossier



avril 2020*



Jury
20 dossiers finalistes



printemps
2020*



Remis des prix
aux 5 lauréats

*à titre indicatif

f Fondation La France s'engage @lafrancesengage

www.fondationlafrancesengage.org

MÉCÈNES FONDATEURS ET PARTENAIRES DE LA FONDATION



ARTEMIS



PARTENAIRES DE DIFFUSION

